



FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

RAPPORT NARRATIF FINAL SUR LES PROGRES REALISES

<p><i>Organisation des Nations Unies Destinataire:</i></p> <p>PNUD</p>	<p><i>Domaine prioritaire:</i></p> <p>Gouvernance Démocratique</p>
<p><i>No du Projet: BDI/A/2</i></p> <p><i>Titre du projet :</i></p> <p>Appui à la mise en place de cadres de dialogue et de concertation entre les partenaires nationaux</p>	<p><i>Rapport No.:</i></p> <p>PBF/UNDP/BDI/A-2/08/01</p> <p>#2</p>
<p><i>Période couverte par le rapport:</i></p> <p>19 juin 2007 – 30 septembre 2009</p>	<p><i>Budget du Projet (PBF):</i></p> <p>US\$ 3,148,000</p>
<p><i>Liste des Partenaires d'exécution:</i></p> <ul style="list-style-type: none">• BINUB• Ministère à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance et de la Privatisation• Organisations de la société civile• Médias	<p><i>Etendue/Couverture géographique du projet:</i></p> <ul style="list-style-type: none">• National
<p><i>Abréviations et acronymes:</i></p> <ul style="list-style-type: none">• BINUB: Bureau Intégré des Nations Unies au Burundi• DEX: Direct Execution Modality• MNSE : Mécanisme National de Suivi Evaluation	<p><i>Durée du projet/Projet clôturé:</i></p> <p><u>Début:</u></p> <p>19 Juin 2007</p> <p><u>Fin:</u></p> <p>30 Septembre 2009</p>

RAPPORT NARRATIF

I. BUT

1.1. Objectif et Produits (outputs)

Objectif global :

Promouvoir une culture démocratique et restaurer la confiance entre les partenaires nationaux par le recours à un dialogue permanent et inclusif.

Objectifs spécifiques et résultats attendus :

1. Favoriser l'émergence et l'ancrage de cadres de dialogue inclusifs et participatifs.

***Résultat :** Des cadres de dialogue et de concertation sont mis en place et organisent des débats inclusifs, participatifs et efficaces.*

2. Améliorer les compétences des partenaires nationaux en matière de démocratie participative.

***Résultat :** Les compétences en gestion pacifique des conflits et dans l'utilisation des outils de dialogue et de concertation des différents acteurs sociopolitiques sont renforcées.*

3. Mener un débat national sur les grands enjeux et stratégies de consolidation de la paix.

***Résultat :** Tous les partenaires nationaux maîtrisent les enjeux nationaux et arrêtent des stratégies communes de consolidation de la paix*

4. Définir une compréhension commune et acceptée du rôle et des responsabilités de chacun dans la consolidation de la paix

***Résultat :** Les rôles et responsabilités de chaque acteur sont compris et des propositions pour améliorer les instruments juridiques régissant les différents acteurs nationaux sont formulées.*

1.2. Liens avec le plan prioritaire de consolidation de la paix pour le Burundi

Le plan de consolidation de la paix souligne l'importance de la bonne gouvernance pour la consolidation de la paix et le développement. Le point V.a) 49 prévoit alors l'appui à la mise en place de cadres de dialogue et de concertation entre les partenaires nationaux. Ce projet contribue directement à la réalisation de cet objectif.

1.3 Adaptations de stratégies de mise en œuvre nécessaires en vue de l'atteinte des résultats en fonction des résultats attendus

De manière générale, la division du projet en trois phases a donné deux occasions de revoir la démarche qui en consultation avec tous les partenaires ont servi de mini-évaluations dont les inputs ont été intégrés dans les guides méthodologiques. Au-delà

des guides méthodologiques, la démarche et le timing des activités du projet a continuellement été adaptée afin de réagir au contexte politique du moment. Ceci a, par exemple permis la tenue de sessions sur le processus électoral à l'intention des parlementaires d'avril à juin 2009.

1.3. Acteurs principaux d'exécution

Les principaux partenaires du projet sont le Ministère de la Bonne Gouvernance et le BINUB/PNUD qui ont conjointement mené les activités du projet à travers l'unité de gestion/Section Intégrée Paix et Gouvernance.

Les organisations de la société civile suivantes ont mis en œuvre les différentes activités du projet, participé au monitoring des activités au sein du comité technique de suivi et contribué au développement continu du projet : AWEPA, DUSHIREHAMWE, CIVIC, BLTP, CENAP, INADES, Maison de la Presse. Leurs responsabilités respectives étaient : l'organisation de sessions de dialogue à l'intention de la société civile (DUSHIREHAMWE, CIVIC), des partis politiques (BLTP), des médias (Maison de la Presse) des parlementaires (AWEPA), ainsi que l'organisation des cinq fora régionaux (INADES, CENAP).

II. RESSOURCES

2.1. Ressources financières non-PBF

Tous les fonds du projet provenaient du Fond de Consolidation de la Paix.

2.2. Révisions Budgétaires

Une extension budgétaire de 148'000 USD était approuvée par le Comité Technique de Suivi lors de sa 10^{ème} réunion le 15 Septembre 2008.

2.3. Personnel national

Le personnel national consistait d'un coordonateur de projet, une charge de projet, six assistants et six chauffeurs. En vue de la clôture du projet, une réduction progressive du nombre d'assistants et de chauffeurs à 2 et 3 respectivement a été entreprise au cours de l'année 2009.

2.4. Personnel international

Un « Governance Advisor » de la section intégrée paix et gouvernance du BINUB/DPKO faisait fonction de manager de projet, assisté par un « Associate Expert » DPKO financé par le gouvernement suisse.

III. MODALITES D'EXECUTION ET DE SUIVI

3.1. Modalités d'exécution

Le projet était exécuté selon les modalités DEX suivant les procédures d'achat, et le règlement administratif et financier du PNUD. Selon la modalité DEX, la responsabilité principale pour la gestion du projet et la réalisation des résultats attendus incombe au PNUD.

Afin d'achever un impact maximal sur la consolidation de la paix, la modalité DEX a été adaptée au contexte burundais de manière à promouvoir l'appropriation nationale et le renforcement des capacités nationales. Par conséquent, les activités du projet étaient conjointement mises en œuvre par l'unité de gestion du projet composée du personnel national et international indiqué dans les sections 2.3 et 2.4 et le Ministère de la Bonne Gouvernance, avec l'appui technique du PNUD. L'installation de l'unité de gestion dans les bureaux de son Ministère de tutelle a facilité la collaboration, notamment entre le Chef de Cabinet du Ministère qui faisait office de Directeur National du projet.

L'unité de gestion et le Directeur National étaient responsables des tâches suivantes :

- Coordination et mise en œuvre des activités du projet
- Développement et révision des plans de travail et des budgets
- Introduction de demandes de paiement et d'achat
- Documentation du projet et inventaire
- Collaboration avec les agences exécutives et coordination des différentes interventions
- Rédaction de rapports narratifs et financiers

Les décisions stratégiques étaient prises au niveau du Comité Technique de Suivi et du Comité de Pilotage dans le cadre de la gestion globale des projets du Fond de la Consolidation de Paix au Burundi. Les deux comités sont composés de représentants du Gouvernement, des Nations Unies et des partenaires internationaux.

3.2. Procédures d'acquisitions

Les biens et services sont acquis selon les procédures d'achat du PNUD. Le Centre Intégré des Services des Nations Unies à Bujumbura organise des comités d'évaluation et le comité d'approbation pour les achats qui dépassent le montant de US\$ 30,000. Les achats supérieurs à US\$ 100,000 sont revus et approuvés au siège du PNUD à New York.

3.3. Modalités de suivi

Le suivi du projet a été effectué à trois niveaux:

- L'unité de gestion était responsable pour le suivi quotidien des activités et la préparation des rapports financiers et narratives;
- Le comité technique de suivi a évalué le progrès fait par rapport aux résultats attendus et revu les rapports financiers et narratifs préparés par l'unité de gestion ;
- Le comité de pilotage a évalué l'impact du projet et sa cohérence avec le Cadre Stratégique de Consolidation de la Paix au Burundi.

Les "lessons learnt" étaient identifiées et documentées par l'unité de gestion du projet et partagées lors des réunions du comité technique de suivi afin de les incorporer dans les autres projets PBF.

3.4. Evaluations

Un Mécanisme National de Suivi et Evaluation (MNSE) était établi lors du premier forum national. L'objectif poursuivi était d'avoir une structure chargée de suivre de près la réalisation et le déroulement du dialogue dans toutes ses composantes. Ainsi, 25 personnes qui représentent tous les principaux acteurs sociopolitiques ont été élues au sein du MNSE. Le MNSE a mené une évaluation à mi-parcours en septembre 2008. Ses recommandations étaient prises en compte dans la révision de l'approche et la méthodologie du projet en septembre/octobre 2008. De plus, les réunions du MNSE étaient régulièrement suivies par le personnel de l'unité de gestion afin d'intégrer les commentaires et recommandations dans le plan de travail.

Le MNSE a produit un rapport final qui rend compte de l'exécution de ses missions et qui s'articule autour des chapitres suivants :

- Evaluation du déroulement des sessions de dialogue ;
- Evaluation des résultats et de l'impact du Projet « Cadres de Dialogue » ;
- Auto-évaluation ;
- Formulation des recommandations pour une mise en œuvre effective et efficace des résultats des cadres de dialogue.

IV. RESULTATS

4.1. Progrès réalisés en relation avec les produits et résultats planifiés

Les progrès faits se divisent dans les trois catégories principales suivantes:

1. Des cadres de dialogue inclusifs et participatifs ont été menés avec tous les acteurs sociopolitiques ;
2. Les débats constructifs pendant ces sessions ont permis à tous les acteurs de définir leurs rôles et responsabilités respectives dans la consolidation de la paix à travers des plans d'actions et des engagements ;
3. Les doutes et les craintes des participants ont progressivement fait place à un engagement sincère des acteurs sociopolitiques et l'instauration d'un dialogue franc et sincère.

De juin 2008 à septembre 2009, les activités suivantes ont été réalisées:

Cadres de dialogue	Nombre de sessions	Nombre moyen de participants
Officiels du Gouv	3	168
Société Civile	35	1254
Professionnels des médias	3	179
Partis politiques	5	115
Parlementaires	6	150
Secteur privé	1	76
Jeunes	2	89
Syndicalistes	1	72
TOTAL	56	2103

4.2. Progrès accomplis vers l'atteinte des résultats à moyens termes résultant de la réalisation des produits à courts termes au cours de la période couverte par le rapport

Il est encore précoce pour une analyse de l'impact du projet sur l'objectif global, à savoir la promotion d'une *culture démocratique et la restauration de la confiance entre les partenaires nationaux par le recours à un dialogue permanent et inclusif*.

Premièrement, les engagements pris et les plans d'actions formulés ont tous été validés lors du Forum National de Clôture qui s'est tenu en novembre 2009 sous le haut patronage du Président de la République. Tous les acteurs ont alors scellé leur engagement. Ces engagements sont actuellement en train d'être mis en œuvre et leur impact sur la pratique du dialogue n'est pas encore visible.

Deuxièmement, la traduction du dialogue tel que pratiqué dans des sessions ad hoc à la pratique conséquente du dialogue dans toutes les sphères de la vie publique est difficile à mesurer.

Troisièmement, les difficultés d'analyser l'impact sont exacerbées par l'entrée du Burundi dans une phase électorale. Cette période de compétition politique accrue tend à raviver un nombre de tensions entre les acteurs sociaux et politiques et peut dissimuler des progrès atteints par rapport à l'enracinement de la culture démocratique et la restauration de la confiance qui pourraient se manifester dans le moyen terme à l'issue de la phase électorale.

Toutefois, force est de constater que le dialogue en dehors des enjeux quotidiens a pu contribuer à la compréhension et l'acceptation par les partenaires nationaux d'autres points de vue et des résultats, avant tout d'ordre politique, ont pu être atteints. Des exemples concrets sont énumérés dans la section suivante (4.3), mais de manière générale les progrès faits dans les différents cadres de dialogue peuvent se résumer comme suit :

- Les partis politiques sont parvenus à respecter les règles du dialogue et obtenir un consensus sur la nécessité d'avoir un cadre de concertation permanent.
- Le Gouvernement s'est prêté à une analyse critique de l'action gouvernementale et a formulé une série de recommandations concrètes.
- Les Parlementaires ont pu dialoguer en dehors des enjeux quotidiens de l'hémicycle, l'exercice a permis de rapprocher les uns et les autres mais il doit être approfondi pour dégager de compromis sur des questions de l'heure.
- Les médias ont su dépasser une vision sombre de la situation et formuler des propositions concrètes d'action.
- Enfin la participation de la société civile dans chaque province a donné au dialogue une dimension communautaire faisant ressortir les préoccupations quotidiennes de la population et les dynamiques politiques locales.

4.3. Résultats clés atteints

1. Les quatre sessions de dialogue avec les parlementaires sur le processus électoral organisées en mars, avril et juin 2009 ont permis d'amorcer un dialogue ouvert sur cet enjeu majeur et ont contribué à l'adoption à la quasi-unanimité du code électoral au Parlement en septembre 2009. Les Parlementaires se sont également

engagés à continuer le dialogue en dehors de l'hémicycle à travers des conclaves parlementaires.

2. Dès les premières sessions de dialogue tenues respectivement à Gitega et à Ngozi, les partis politiques se sont engagés à mettre en place un *Forum permanent de dialogue des partis politiques agréés*, conçu comme un cadre légal consultatif destiné à favoriser les échanges entre les partis politiques sur les problèmes liés à leur collaboration et sur les problèmes de la Nation. Un groupe d'experts nommés par les partis politiques a produit une note conceptuelle décrivant la définition, les principes, la structure et le mandat de ce forum résumé dans les quatre missions suivantes : Renforcement du système des partis politiques ; Dialogue sur les sujets d'intérêt national ; Participation à l'amélioration du processus électoral ; Participation à l'intégration régionale. Trente-neuf hauts dirigeants des partis politiques agréés, dont la plupart étaient des présidents de ces organisations politiques, ont validé et signé la note conceptuelle. L'heure est à la mise en place effective dudit Forum permanent de dialogue des partis politiques, dès lors qu'une ordonnance ministérielle relative à sa légalisation vient d'être conjointement signée par le Ministre de l'Intérieur et le Ministre de la Bonne Gouvernance en date du 07 octobre 2009. La mise en place du Forum sera appuyée par le BINUB et le BLTP.
3. Dans l'objectif de contribuer à un apaisement sociopolitique en vue des élections de 2010, les responsables des médias et le Conseil National de la Communication (CNC) se sont engagés à concrétiser le dialogue à travers l'organisation d'états généraux de la presse par le CNC en partenariat avec la Maison de la Presse. Cet engagement a été signé par tous les représentants des principaux média et organisations professionnelles ainsi que la Présidente du Conseil National de la Communication. L'organisation des états généraux prévus pour le premier trimestre 2010 est actuellement en cours avec l'appui du BINUB.
4. A travers les différentes sessions de dialogue et l'animation d'espaces publics de dialogue à travers des reportages radiophoniques, des multiplexes diffusés par tous les radios, des débats tv, des publiereportages de la presse écrite et autres ont, le projet a pu à contribuer à la création d'une « dynamique de dialogue » et une restauration de la crédibilité du dialogue comme outil de gouvernance démocratique. A l'heure actuelle, les références au dialogue sont omniprésentes et la pratique du dialogue dans la gestion des affaires publiques est revendiquée par tous les acteurs sociopolitiques.

4.4. Contraintes majeures

Le projet "Cadres de Dialogue" était un projet éminemment politique et donc sujet de multiples controverses, crises et même boycotts. A cause du contexte sociopolitique, la mise en œuvre du projet a connu plusieurs retards, repoussant ainsi la date de clôture du projet d'avril 2009 à septembre 2009. Les défis majeurs étaient les suivants :

1. Afin de faciliter le processus d'appropriation du dialogue par les officiels du Gouvernement, un ajustement de l'approche et de la méthodologie du projet au rythme et la capacité d'absorption du Gouvernement s'est avéré nécessaire en septembre et octobre 2008. La participation massive du Gouvernement au Forum National de Clôture du projet a démontré le succès de cette stratégie ;

2. Du aux tensions au Parlement au moment de la nomination des membres de la CENI (décembre 2008/janvier 2009) certains partis politiques ont menacé de boycotter les sessions de dialogue à l'intention des parlementaires ;
3. Le dialogue avec les jeunes a abouti à une déclaration finale sous forme d'engagement mettant l'accent sur la contribution de la jeunesse au processus électoral. Or cette déclaration n'était pas soutenue par tous les jeunes, notamment le comité national de la jeunesse ;
4. L'hétérogénéité de la société civile et la faible implantation de beaucoup d'OSC dans les provinces et les communes a rendu plus difficile le développement d'un engagement commun. Une session de mise en commun en juin 2009 a permis d'aboutir à un engagement soutenu par tous les représentants de la société civile ;
5. La coopération étroite avec le Ministère de la Bonne Gouvernance et de la Privatisation et le défi de travailler dans le cadre d'un Bureau intégré des Nations Unies a nécessité une attention particulière par rapport aux différentes cultures et procédures organisationnelles et a parfois entraîné des retards dans l'exécution du projet.

4.5. Retard dans l'exécution du projet

Voir section 4.4. Le contexte sociopolitique a entraîné un nombre de retards dans l'exécution du projet.

4.6. Partenariats clés et collaboration inter Agences : impact sur l'accomplissement des résultats

Etant sous la coupe de la Section Intégrée Paix et Gouvernance (DPKO/PNUD), le projet était dès le départ conçu comme une collaboration inter agences, répondant d'une part aux résolutions du Conseil de Sécurité (DPKO) et d'autre part suivant les arrangements administratifs du PNUD.

La coopération avec le Ministère de la Bonne Gouvernance et de la Privatisation était excellente. Plus particulièrement, la collaboration avec le Directeur National/Chef de Cabinet s'est étendu jusqu'à l'élaboration des activités de pérennisation ensemble (Forum Permanent des Partis politiques agréés) et le Ministre a pu apporter un soutien politique dans des moments clés, protégeant ainsi l'unité de gestion de différentes critiques.

Comme mentionné sous l'article 1.3., les OSC suivantes ont joué un rôle important dans la mise en œuvre du projet : AWEPA, DUSHIREHAMWE, CIVIC, BLTP, CENAP, INADES, Maison de la Presse.

Le partenariat avec ces OSC a permis au projet d'utiliser leurs réseaux qui étaient une ressource importante pour l'identification des participants dans les sessions de dialogue dans les 17 provinces. Ils ont également joué un rôle important dans l'élaboration de rapports et la facilitation de contacts avec d'autres partenaires nationaux. L'exécution de leurs missions respectives était généralement satisfaisante. Toutefois, le manqué de capacité organisationnelle de certaines OSC a créé à plusieurs reprises une charge de travail plus importante pour l'unité de gestion.

V. LECONS APPRISES

- **Comment et par qui les activités ont-elles été suivies et évaluées? Veuillez résumer les résultats du feedback reçu, y compris celui des bénéficiaires.**

Pour les modalités de suivi et évaluation voir sections 3.3 et 3.4. Le feedback reçu par les partenaires et les bénéficiaires était généralement bon. Certains partenaires ont exprimé le souhait d'être plus associé aux considérations stratégiques et la conceptualisation du projet.

Quasiment tous les bénéficiaires ont exprimé le souhait d'avoir plus de temps lors des sessions de dialogue et que le dialogue continu au-delà du projet.

Le rapport du Mécanisme National de Suivi Evaluation note :

En général et sur la pérennisation du dialogue

[Le dialogue a] permis de gérer certains blocages qui ont gêné au passage le fonctionnement optimal des institutions de l'Etat. Il importe donc de travailler sans relâche pour ancrer le réflexe de dialogue dans la vie quotidienne des citoyens, des services publics et des institutions étatiques.

Le MNSE insiste sur la poursuite du dialogue même après l'expiration de la durée du projet « Cadres de dialogue ». Il est convaincu que des changements notables peuvent s'ensuivre, notamment l'amélioration de la gouvernance, l'éradication de la pauvreté et la sauvegarde des valeurs fondamentales de la société burundaise.

Concernant la méthodologie

Sur le plan méthodologique, le MNSE a apprécié positivement l'approche participative, interactive et inclusive qui a été adoptée pour la conduite des échanges. La facilitation a observé la neutralité et l'impartialité par rapport aux positions exprimées par les participants. Elle a fait preuve de patience et de persévérance pour amener les participants à dégager eux-mêmes un consensus. Le MNSE a particulièrement pris bonne note de l'habileté et de la flexibilité avec lesquelles la facilitation a géré le temps et les situations délicates. La facilitation des sessions de dialogue des cadres « société civile » et « parlement » est jugée sans faille.

Concernant l'inclusivité et la participation

Le MNSE note avec satisfaction la diversité des participants quant au genre, à l'ethnie et aux spécificités sociales. [...]

A voir le profil des personnes invitées dans ces sessions, c'était une sorte du Burundi en miniature qui avait été associée dans ces cadres de dialogue et de concertation pour le rétablissement de la confiance, le renforcement de la démocratie et la consolidation de la paix retrouvée.

Concernant les résultats du processus de dialogue

[Le] MNSE constate que l'acceptation mutuelle et les relations interindividuelles ont été renforcées. Les cadres de dialogue ont acquis des connaissances en matière de gestion des conflits. La compréhension commune de la finalité du dialogue a permis de formuler des recommandations pertinentes. Les cadres de dialogue « société civile », « partis politiques » et « médias » sont parvenus à élaborer des plans d'actions grâce à l'application de l'outil à quatre cadrans. Les parlementaires ont mis en exergue les compréhensions plurielles du processus électoral et pris

conscience de leurs rôles et responsabilités dans la préparation des élections. Les cadres de dialogue ont formulé et rendu public des engagements pertinents relatifs à la consolidation de la paix et à l'apaisement du processus électoral. Ils ont également développé l'ébauche d'une vision d'un Burundi gouverné par le dialogue. Enfin, le souci de pérenniser les acquis du dialogue a été clairement exprimé par le Gouvernement. Le dialogue a commencé à produire un impact au niveau du Gouvernement et des partenaires nationaux. Il s'agit surtout du changement d'attitude et de comportement et de la restauration de la confiance. Le MNSE a détecté des indicateurs éloquentes, qui augurent des chances de réussite du processus de consolidation de la paix en général et des élections de 2010 en particulier.

Concernant l'impact du processus de dialogue

[Le] MNSE a noté avec satisfaction la référence graduelle au dialogue qui transparait dans les discours politiques. Il a détecté des signes éloquentes qui indiquent le rapprochement progressif des individus que la crise avait séparés, le rapprochement des partis politiques, l'amélioration des relations entre la société civile et l'administration locale ainsi que la prise de conscience progressive du concept et des qualités d'un bon leader : « indongozi ». Le MNSE apprécie en outre la volonté partagée par tous les cadres de dialogue de participer à des élections libres, transparentes et équitables ainsi que l'engagement ferme des médias et du CNC pour l'organisation des états généraux de la presse. Le MNSE a noté le recours au dialogue pour résoudre certains conflits ainsi que la volonté et l'engagement ferme des cadres de dialogue. Ce qui permet d'espérer la durabilité des acquis du processus de dialogue.

Cependant, le MNSE déplore une incompréhension qui persiste entre certains partis politiques et l'Administration locale sur l'ouverture des permanences des partis et le fait réel que certains administratifs continuent de leur refuser la tenue des réunions, même celles qui sont préalablement annoncées. Le MNSE a également remarqué quelques lacunes, notamment des retards dans la mise en place des mécanismes de dialogue, plus particulièrement lorsqu'un conflit éclate. Le réflexe de dialogue devrait s'ancrer davantage dans la gouvernance en général, et dans la praxis politique en particulier.

- **Qu'est-ce que votre organisation/partenaire a appris du Projet et comment cela s'inscrit-il dans le cadre de la continuité ?**

1. Compte tenu du contexte sociopolitique fragile, la planification du Projet et le déroulement des sessions de dialogue ont connu plusieurs changements au cours des activités. **La flexibilité dans l'approche et le timing des activités** a permis au projet de répondre aux changements du contexte et constitue une des *lessons learnt* les plus importantes.
2. La méthodologie a toujours visé à **mettre en avant le processus**. Aucune contrainte n'a été exercée sur les participants pour arriver à des résultats fixés à l'avance. Ils ont découlé de la possibilité offerte à tous les participants de s'exprimer librement, de leur prise de conscience de l'importance du dialogue, et de leur volonté de s'engager pour des actions concrètes.
3. Le processus de dialogue appartient au peuple burundais. La forme, la durée, la nature, les résultats, et la supervision doivent traduire **l'appropriation et le contrôle par les Burundais**. A cette fin, les sessions de dialogue ont été placées sous la

conduite de facilitateurs burundais, identifiés et formés par le Projet et ses partenaires d'exécution. De même, les sujets débattus dans les sessions de dialogue ont été choisis par les participants eux-mêmes sans interférence d'autres acteurs extérieurs suivant l'hypothèse que ce sont les Burundais qui connaissent le mieux leurs problèmes.

4. En raison des multiples clivages sociopolitiques qui se sont constitués au Burundi durant des décennies, un accent particulier a été mis sur **l'inclusion du plus grand nombre d'acteurs dans le processus**. De même, les équilibres ethnique et politique ont été pris en compte autant que possible au niveau de la participation et de la facilitation. Des efforts ont été également consentis pour que chaque cadre de dialogue respecte la parité Hommes/Femmes et ainsi corriger les disparités de genre observées actuellement en matière de participation aux échanges.
5. Le Projet ne donnait aucune préférence à l'un ou l'autre individu ou groupement sociopolitique. Chaque participant était invité à s'exprimer dans le respect des règles de jeu. Etant donné que tout Burundais a une histoire personnelle du conflit et sa propre vision des problèmes du pays, la diversité et l'inclusivité du plus grand nombre d'acteurs servait à garantir qu'une multitude de points de vue soit représentée dans le dialogue (« **multi-partialité** »).
6. Le processus de dialogue n'était pas un cadre de négociation. Le but du dialogue n'était pas d'arriver à un accord quelconque résultant d'un certain nombre de compromis des différents protagonistes. Tout produit du dialogue aura été obtenu par le **consensus** de tous les participants à une session donnée.

- **Les expériences acquises au cours de l'exécution du Projet ont-elles été mises à profit et diffusées ?**

La collaboration très étroite avec le Ministère de tutelle et les organisations partenaires a permis à tous les acteurs impliqués dans le projet de profiter des expériences du projet, notamment l'expertise en facilitation et en organisation d'événements a pu être accrue dans toutes les organisations partenaires. Le projet a également permis à ces organisations de nouer des relations entre elles et notamment de partager leurs réseaux sur le terrain.

Certaines des organisations sont impliquées dans la mise en œuvre des engagements pris au sein des cadres de dialogue, leur permettant de continuer à développer les capacités acquises : la Maison de la Presse et le CNC sont impliqués dans l'organisation des états généraux de la Presse, tandis que le BLTP appuie le Forum Permanent des Partis politiques agréés. L'AWEPA se tient à disposition pour l'organisation de conclaves parlementaires et le CENAP met à profit l'expérience acquise au sein du projet Cadres de Dialogue dans un autre processus de dialogue piloté par lui-même.

Finalement, deux des facilitateurs du projet continuent à exercer des rôles importants dans la vie publique du Burundi où ils peuvent mettre en valeur les compétences acquises pendant le projet. Pierre Claver Ndayicariye exerce la fonction de Président de la CENI et Zénon Manirakiza continue à jouer un rôle important dans la préparation des OSC sur les stratégies à adopter en synergie afin d'organiser des élections démocratiques.

- **Le cas échéant, décrivez les liens que vous aurez développé avec d'autres Projets en vue de renforcer l'impact ?**

Afin d'approfondir certaines questions et de répondre à la spécificité du rôle de certains acteurs dans la consolidation de la paix, il a été décidé de tenir un nombre de sessions supplémentaires à l'égard du secteur privé, de la jeunesse et des syndicats. Une session de dialogue à l'égard des représentants du secteur privé a alors été organisée en collaboration avec le projet « Promotion du rôle de Petites et Micro Entreprises dans la Consolidation de la Paix » également financé par le Fonds de Consolidation de la Paix au Burundi. La session qui a eu lieu à Gitega du 18 au 20 février 2009 avait pour objectif principal d'examiner le rôle, jusque-là non encore abordé, du secteur privé dans la consolidation de la paix.

La collaboration entre les deux projets a créé une synergie en combinant l'approche méthodologique des cadres de dialogue avec le réseau et les partenaires du projet Micro Entreprises, permettant ainsi aux deux projets de mieux atteindre leurs buts respectifs.

VI. PERENNISATION DES ACQUIS DU PROJET

La responsabilité principale pour la pérennisation des acquis du projet incombe aux participants eux-mêmes et les organisations et institutions qu'ils représentent ainsi qu'au Gouvernement qui a endossé la responsabilité d'appuyer la pérennisation du dialogue lors du Forum National de Clôture. Au-delà des résultats atteints indiqués dans la section 4.3, le Forum National de Clôture a émis un nombre de recommandations concernant la pérennisation des acquis :

Recommandations au Gouvernement

1. Assurer la mise en application des plans d'actions et des engagements pris par les différents cadres de dialogue : cadre des parlementaires, cadre des Partis Politiques, cadre des Media et cadre de la Société civile;
2. Organiser chaque année une séance d'évaluation de l'état de mise en application des engagements pris;
3. Veiller à la mise en place d'une politique claire s'inspirant des enjeux prioritaires identifiés par les différents cadres de dialogue;
4. Appuyer, avec le concours des Nations Unies, les organisations de la société civile burundaise disposant des compétences requises afin qu'elles puissent contribuer au renforcement des capacités du Forum Permanent de dialogue des partis politiques agréés;
5. Assurer la représentativité de toutes les organisations de la société civile et spécialement les groupes les plus oubliés tels que les handicapés dans toutes les activités d'intérêt national;
6. Veiller à l'appropriation du processus de dialogue par toute la population burundaise jusqu'au niveau collinaire ;
7. Conduire le processus de privatisation des entreprises publiques dans un esprit de dialogue et de concertation avec toutes les parties intervenantes;
8. Valoriser la culture burundaise et les bonnes pratiques ;

9. Promouvoir la culture de dialogue, afin que ceux qui ont boycotté les travaux du Forum puissent continuer à croire aux vertus du dialogue et que ce qui est arrivé n'était qu'un simple incident de parcours ;
10. Poursuivre le dialogue avec les organisations de la Société civile afin d'assainir les relations entre elles et le Ministère de l'Intérieur;
11. Accorder une attention particulière aux priorités identifiées par la jeunesse et mettre en place les mécanismes nécessaires devant lui permettre de développer les réflexes de recours systématique au dialogue dans leurs activités quotidiennes;

Recommandations aux différents cadres de dialogue :

12. Mettre en application les engagements pris qui ne nécessitent pas de moyens au dessus de leurs capacités ;
13. Mettre en avant la dialogue et la concertation au lieu de recourir à la force chaque fois qu'un conflit éclate ;
14. Les partis politiques agréés devraient s'engager résolument dans le processus de mise en place du Forum Permanent de dialogue afin qu'il soit fonctionnel dans les meilleurs délais et ainsi leur permettre de se pencher sur les priorités nationales de l'heure, surtout celle en rapport avec les élections de 2010 ;
15. Aux différents cadres de s'imprégner de la culture de dialogue, au sein de chaque cadre, avec d'autres cadres et avec le Gouvernement.

Recommandations aux Nations Unies et autres Organisations Internationales :

16. Continuer à appuyer le Gouvernement dans sa mise en application des priorités identifiées par les cadres de dialogue en vue de consolider la paix au Burundi.